

Vivre à Neuvic



Bulletin Municipal de Neuvic - Janvier 2026



VOS SERVICES MUNICIPAUX



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Impasse de la Fontaine du Berger
 Tel : 05 55 46 09 12
 mail : mediatheque@neuvic19.fr
www.bm-neuvic.fr

CINÉMA MUNICIPAL

LE PARADISIO

Place de la Résistance
 Tel : 05 55 95 08 24
 Classement Art et Essai
 Salle équipée Dolby digital

MAIRIE DE NEUVIC

Place de l'Hôtel de Ville
 19160 NEUVIC
 Tel : 05 55 95 80 16 - Mail : mairie@neuvic19.fr
 Horaires d'accueil du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
www.neuvic-correze.net

MAISON FRANCE SERVICES

6 Place Henri Queuille
 Tel : 05 55 46 06 51
 mail : neuvic@france-services.gouv.fr

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes

Dr Bourdoncle Tel : 05 55 95 80 61
 Dr Hennequart Tel : 05 55 72 04 47
 Médecin généraliste Tel : 0 805 29 19 09
 Antenne du Centre Départemental Corrèze Santé

Cabinets infirmiers

Cabinet Demathieu Balandraud Robichon
 Tel : 05 55 96 14 21
 Cabinet Chaumeil Duchauze Rebequet
 Tel : 05 55 95 03 32
 Cabinet Boucheix Contré Michoux Tel : 05 55 95 94 52
 Service de Soins Infirmiers à Domicile Tel: 05 55 72 52 58

Kinésithérapeutes

Dannay Christophe Tel : 05 55 95 09 54
 Moussard Laurent Tel : 06 45 98 19 21
 Vieban Mathieu Tel : 05 55 95 09 54

Ostéopathe

Charbonneau Aurélie Tel : 06.08.18.03.89

Pharmacie

Tel : 05 55 95 81 64

Instance Coordination Gérontologique

Tel : 05 55 95 09 72

Assistante Sociale Tel : 05 19 07 82 17

Taxi ambulance Lepeytre Tel : 05 55 95 89 70

Pompier : 18

Samu : 15

Gendarmerie de Neuvic : Mercredi 8h-12h / Samedi 14h-18h

Tel : 05 55 95 80 03

Retrouvez toutes les informations sur :

www.neuvic-correze.net / Facebook/Neuvic19 / application PanneauPocket

EDITO

Au cours des dernières semaines, plusieurs projets importants pour la commune ont franchi de nouvelles étapes. Les travaux de démolition au café de la gare se sont achevés. Cet espace, bien connu des Neuvicois, accueillera prochainement un nouvel aménagement qui veillera à préserver la mémoire de ce lieu emblématique.

Les travaux engagés au sein du Tiers Lieu, dans le pavillon Queuille, avancent également et permettront prochainement l'installation d'un point de vente dédié à la ressourcerie Écotriouzoune.

Le club house, récemment rénové, a été inauguré. Il est désormais ouvert aux associations sportives neuvicoises, qui disposent ainsi d'une salle de réunion mutualisée. Un espace convivial est dédié entièrement aux équipes féminines et masculines de rugby qui en assureront la gestion et l'entretien. Parallèlement, les travaux de réfection de la toiture de la salle omnisports se poursuivent, garantissant à terme de meilleures conditions pour l'ensemble des usagers.

Dans le cadre du label VADA, les ateliers proposés ont rencontré un public particulièrement attentif aux questions du mieux-vivre ensemble. Cette mobilisation confirme l'intérêt des habitants pour des initiatives qui renforcent les liens intergénérationnels au sein de la commune. Le spectacle participatif « Nos assemblées », porté par L'Empreinte – scène nationale Tulle-Brive et proposé par la municipalité, a également suscité une belle curiosité et rassemblé de nombreux participants dans un esprit de découverte et d'échange.

En ce début d'année, nous aurons le plaisir de nous retrouver lors du repas des aînés, le 18 janvier, un moment que nous savons toujours convivial et apprécié.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année. Que 2026 soit placée sous le signe du partage et de l'attention portée aux autres.

Dominique MIERMONT



Photo de couverture :
gagnante du vote du public.
Crédit : Aurélie Charbonneau

Photo verso : photo classée 2ème.

Conformément aux dispositions de l'article L.52-1 du code électoral applicables depuis le 1er septembre 2025, le bulletin municipal et l'ensemble des publications habituelles de la commune (lettre d'informations, supports numériques, site internet) poursuivent leur diffusion dans un cadre strictement neutre et informatif.

Durant cette période pré-électorale, toute tribune à caractère politique, notamment signée par un élu candidat, est interdite.

4 INAUGURATION CLUB HOUSE



Le bâtiment sportif réhabilité a été inauguré le samedi 29 novembre 2025 en présence de l'ensemble des partenaires institutionnels associés au projet. Cette opération marque l'aboutissement de plus d'un an de travaux, destinés à moderniser les espaces et à améliorer les conditions d'accueil des utilisateurs.

La remise officielle des clés aux responsables des associations de rugby féminin et masculin s'est tenue le vendredi 5 décembre. Une salle de réunion, intégrée au bâtiment, sera également mis à disposition de l'ensemble des associations sportives neuvicoises, afin de permettre un usage partagé et adapté aux besoins du tissu associatif.

Un financement partagé pour un projet d'envergure

La réhabilitation représente un investissement total de **190 679 €**. Un projet de cette ampleur a pu être mené grâce à la mobilisation financière de plusieurs partenaires publics :

- **L'État**, via le **Fonds Vert**, a apporté un soutien de **43 000 €**, en lien avec la dimension environnementale de l'opération.

- **Le Conseil Départemental** a contribué à hauteur de **40 000 €**.

- **L'Agence Nationale du Sport (ANS)** a accordé une aide de **60 000 €** dans le cadre du programme **Rugby Héritage**, soulignant la vocation sportive du site.

Ces financements ont permis d'atteindre un taux de subvention de **75 %**, facilitant la réalisation de la réhabilitation et la mise à disposition de locaux modernisés au bénéfice des associations sportives.



TRAVAUX SALLE OMNISPORTS



Le chantier de la première tranche de travaux touche à sa fin avec la pose de la nouvelle toiture.



Au Café de la Gare, les opérations de désamiantage et de démolition sont désormais achevées. Ces étapes préalables ont permis de sécuriser le site et de préparer la suite du chantier.

Les travaux de maçonnerie débuteront prochainement. Ils porteront sur la consolidation de la structure restante, le rejointoient ainsi que la réalisation des arases des murs en pierre.

À l'issue de ces interventions, le site fera l'objet d'un aménagement paysager destiné à rappeler l'histoire du lieu et à mettre en valeur ses éléments patrimoniaux.

TRAVAUX TIERS LIEU



En prévision de l'installation d'un point de vente supplémentaire de la ressourcerie Eco-Triouzoune, le pavillon Queuille a été mis en conformité afin de permettre un accueil sécurisé du public.

Par ailleurs, le bâtiment central est en cours de préparation pour accueillir les animations proposées par les associations.

VENTE DE L'ANCIENNE CASERNE - RUE DES GRANGES



La vente de l'ancienne caserne des pompiers a été signée jeudi 11 décembre chez le notaire pour un montant de 42 000 €.

Les nouveaux propriétaires envisagent de transformer ce bâtiment en logements.



Neuvic se lance dans la démarche Ville Amie Des Aînés



Dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, la commune de Neuvic poursuit sa réflexion sur la qualité de vie et l'adaptation de la ville à tous les âges. Elle s'est engagée dans l'obtention du label "Ville amie des aînés"

Des ateliers pour écouter et comprendre

Quatre ateliers participatifs ont réuni habitants, associations et acteurs locaux. Le dernier s'est tenu le 9 décembre. Les participants ont échangé autour de **8 grands axes** :

🏠 Habitat

➡️ Transport et mobilité

🌳 Espaces extérieurs et bâtiments publics

❤️ Autonomie, accès aux services et aux soins

💬 Information et communication

🟡 Lien social et solidarité

🎭 Culture et loisirs

💻 Participation citoyenne et emploi



Prochaine étape : Réunion publique de restitution

📅 **Lundi 3 février 2026**

📍 **Salle Polyvalente**

🕒 **17h**

👥 **Ouvert à tous les Neuvicois**

Lors de cette rencontre, les résultats des ateliers seront présentés et un vote consultatif permettra à chacun d'exprimer ses priorités.

Participez à la construction d'une ville plus solidaire et accueillante pour toutes les générations !

→ Action en lien : Reprendre confiance au volant



Vous avez votre permis depuis si longtemps que certains panneaux n'existaient même pas ? ou au contraire

Vous n'avez pas conduit depuis un bail ? La route n'a pas bougé... mais les règles, oui !

Venez reprendre confiance derrière le volant, sans stress et dans la bonne humeur.

Et puis... ça évite de confondre l'essuie-glace avec le clignotant !

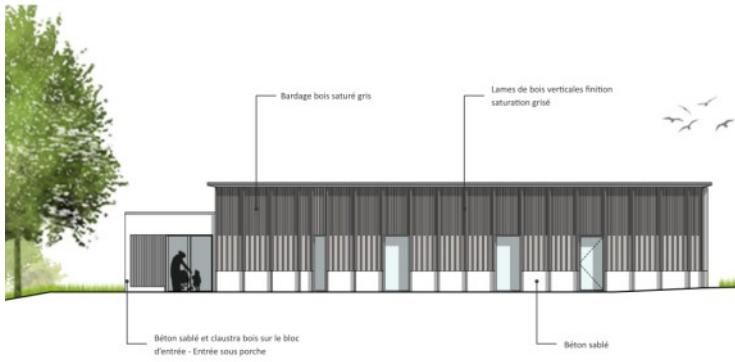


Gratuit Cette remise à niveau proposée par Ader Mobilité a trouvé son public. 10 places ont été retenues.



Le bâtiment prévu rue des Salides, à proximité de l'école maternelle, proposera une surface intérieure de 190 m², organisé autour d'un patio central, permettant un espace complètement sécurisé pour les très jeunes enfants.

Il comportera un espace d'accueil, pratique et fonctionnel, une cuisine, une grande salle d'activités de 63 m², une buanderie, une salle de bain adaptée au travail des assistantes maternelles pour le soin des petits, 3 chambres, des locaux de rangement...



INAUGURATION CHATIPI

Un geste concret pour les chats libres, sans peser sur les finances communales

Grâce à un partenariat exemplaire entre les associations et la commune, le Chatipi de Neuvic a été inauguré jeudi 13 novembre.

Cet abri en bois, destiné à protéger les chats libres, **a été fourni gratuitement** par l'association One Voice.

La commune a simplement assuré la **réalisation de la chape et le montage du chalet**, pour un **coût dérisoire**, rendant possible cette installation sans impact significatif sur le budget municipal.

À l'origine de cette belle initiative, Sylvie DEGERY, maire de Veix, première à avoir fait installer un Chatipi dans sa commune, a inspiré le projet neuvicois.

Celui-ci a été suivi localement par Joëlle JOSEPH, élue et référente du projet, en lien étroit avec Mathilde PERROT (One Voice) et Angélique RAYNAUD (Refuge Bortois).

L'inauguration, en présence de ces partenaires et des représentants de la municipalité, s'est conclue par un moment convivial d'échanges autour des missions de One Voice : lutter contre l'errance et la maltraitance féline et promouvoir des actions concrètes de protection animale.



Le Saviez-vous ?

La commune de Neuvic mène également **des campagnes régulières de stérilisation** des chats libres, en partenariat avec le Refuge Bortois et la Fondation 30 Millions d'Amis qui subventionne l'opération

Depuis le lancement de ces actions, **près d'une centaine** de chats libres ont pu être stérilisés, contribuant ainsi à limiter l'errance féline, à préserver la santé des animaux et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre habitants et chats.

Appel aux dons

Pour assurer le bon fonctionnement du Chatipi et soutenir l'alimentation des chats libres, un appel aux dons de croquettes est lancé.

Contact : Joëlle Joseph – référente du projet à la commune de Neuvic.

Forum de la Santé dans le cadre des portes ouvertes des France Services

Le 15 octobre 2025

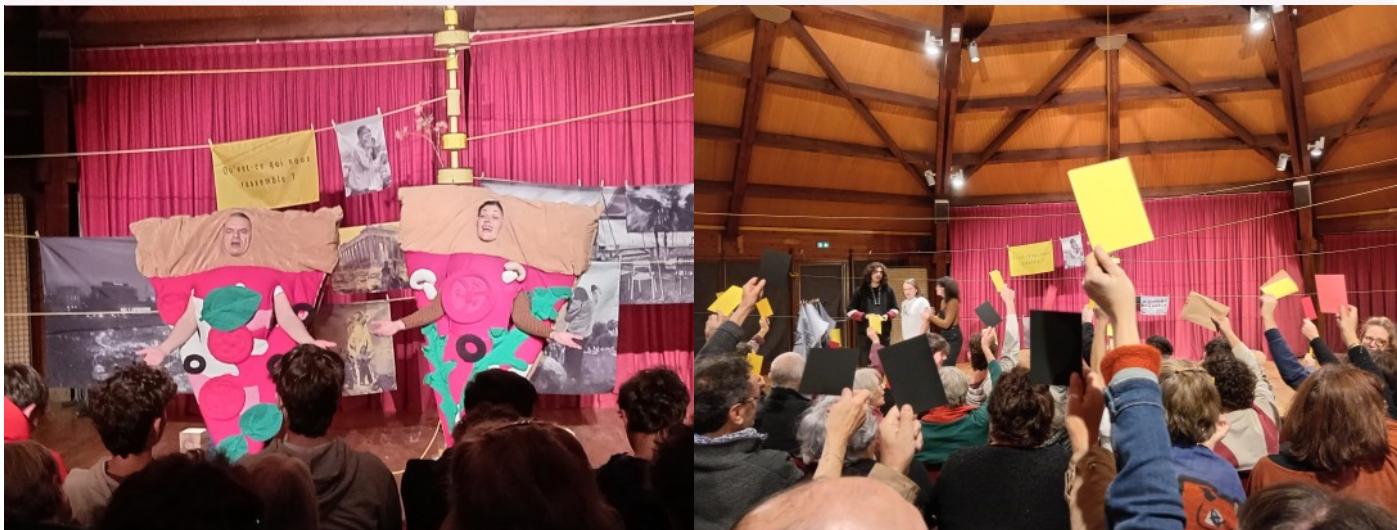


Cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918



Spectacle de l'Empreinte Scène nationale « Nos Assemblées » proposée par la Mairie de Neuvic

Le 25 novembre 2025





*Marché de Noël
Dimanche 14 décembre 2025*





En 2025, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour a proposé plusieurs animations à Neuvic qui ont accueilli 193 participants tout au long de l'année : **deux apéros art & histoire et une visite en musique**, avec la compagnie Pierre & Fils.

Et sur les 51 communes du Pays d'art et d'histoire, près de 188 animations ont été réalisées pour 4 931 participants. Habitants, jeunes publics et familles, visiteurs de passage ont pu découvrir les patrimoines de la Haute-Corrèze en visites, balades, jeux de piste géants...

Un temps fort à Neuvic

Dimanche 17 août, 150 visiteurs ont suivi une visite inédite en fanfare créée avec la compagnie Pierre & Fils, avant de terminer au Moulin de la Luzège, nouveau lieu de résidence porté par le Festival de la Luzège. Une déambulation dans le centre-ville pour une mise en lumière originale du patrimoine XXe siècle de Neuvic.

De nombreuses animations et projets sont à venir en 2026, avec pour la première fois des veillées art & histoire entre janvier et mars, dont la première est à Latronche autour des contes et légendes avec la compagnie du Souffle aux Cordes, le 16 janvier 2026 à 18h30.

Retrouvez toutes les actualités et informations pratiques sur notre site internet www.pahcorrezeventadour.com ou notre page Facebook Pays d'art et d'histoire Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour.

Etat civil

NAISSANCES 2025

Bienvenue à

- Colette née le 05.11.2025 de Prunella SERRA et de Jules BUSSIÈRE
- Meline née le 28.11.2025 de Laura OLMEDA et de Antoine SERRE

MARIAGE 2025

Tous nos vœux

- Virginie BECHAREL & Alexandre OLMEDA le 23.08.2025

DECES 2025

Nos pensées accompagnent les familles

- Robert TINLOT le 13.06.2025
- Simonne PEYRI veuve de PETRICONI le 20.06.2025
- Dominique DORÉ épouse ZARADZKI le 22.06.2025
- Patrick CHAMPANEY le 29.06.2025
- Alain BARBANCEYS le 16.07.2025
- Nicole LEYMARIE épouse BÉTINAS le 21.07.2025
- Martine FOLEY le 27.07.2025
- Anne MONÉGER veuve BARBANCEYS le 20.08.2025
- Marcelle CHAMPOUX épouse LAUSSINE le 02.09.2025
- Catherine RÉAL épouse VERNIÈRES le 13.09.2025
- Louis LAUSSINE le 16.09.2025
- Pierrette COMTE veuve COX le 27.10.2025
- Jean-Claude GAPE le 16.10.2025
- Madeleine MEMPONTEIL le 21.11.2025

Des nouvelles de l'école maternelle (année 2025-2026)

L'Ecole maternelle scolarise cette année trente-deux élèves. Ils sont répartis sur deux classes. Mesdames BOUVIALA et VIAL pour la classe de moyens grands aidées par Estelle LECOUTURIER, ATSEM ainsi que Valérie BOËT, AESH, qui accompagne un élève handicapé. Madame Françoise CHASTRUSSE directrice de l'école et enseignante pour la classe des élèves de toute petite, petite et moyenne section est accompagnée par Clémentine CHARBONNEL, ATSEM.

L'école a une **garderie** qui fonctionne le matin à partir de 7h15 et se termine le soir à 18h30.

La **restauration scolaire** est encadrée par trois personnes, les repas sont fournis par la cuisine centrale du lycée Agricole Henri QUEUILLE.

Le projet **Nature** continue. Après l'étude de la forêt en Automne, **un partenariat avec le lycée agricole** a été fait pour étudier les saisons, ainsi qu'un animal: le renard. Durant quatre matinées, les élèves de BTS Gestion et Protection de la Nature sont venus dans les classes pour animer des ateliers sur les thèmes choisis.

D'autres projets sont mis en place :

Les élèves assisteront à deux concert **Jeunesse Musical de France**.

L'école est aussi inscrite dans le dispositif **Maternelle et cinéma** ce qui permettra aux élèves de voir plusieurs films adaptés à leur âge au **cinéma** de Neuvic.

En plus des **Activités Sportives** pratiquées tous les jours à l'école, afin de bénéficier de plus d'espace, la classe des moyens grands se rend tous les vendredis matin au gymnase du LEP.

La **médiathèque** de Neuvic est aussi un partenaire privilégié pour l'école. Par le prêt gratuit de livres pour les écoles et les enfants, elle accompagne les projets par des lectures adaptées.

Cette année une des classes effectuera au Printemps **un cycle piscine**.

Ainsi nous pouvons constater que les petits Neuvicois ont beaucoup de chance de bénéficier de conditions d'accueil exceptionnelles et d'un environnement riche, pour apprendre, tout en résidant dans une zone rurale.



Un premier semestre « au fil de l'eau »

Depuis la rentrée scolaire, l'école élémentaire de NEUVIC accueille 80 élèves répartis sur les 4 classes.

Mélanie BLONDEL directrice et enseignante de la classe de CE1-CE2 est suppléeée par Gwladys LAMAUD ; Marie-Christine DETOUR a en charge les élèves de CP ; Marion DUPUY la classe de CM1 et Emilie CHAS-SING les CM2.

Tout au long de l'année scolaire, les classes des deux écoles travailleront autour du projet commun « Au fil de l'eau », qui invite les enfants à découvrir, créer, expérimenter.

Les CM1-CM2 ont vécu une expérience unique avec la création d'un court-métrage, dans le cadre d'un projet porté par Maxime CAYOUNE, balayant toutes les étapes de conception, de l'écriture au tournage.

Avant les fêtes de fin d'année, les élèves ont assisté à une séance de cinéma offerte par la commune. Arco de Ugo BIENVENU pour les élèves du CE1 au CM2, et Premières neiges pour les élèves de maternelle et les CP.

Enfin, le Père Noël a gâté les élèves en apportant du matériel et du petit mobilier pour aménager la salle d'activité et le hall du bas.



COLLÈGE RAYMOND CHAUMEIL LA TRIOUZOUNE

C'est la 5ème saison pour l'atelier jardin et biodiversité du collège ! Après un début d'année dehors avec la préparation des buttes pour l'hiver, la récolte des derniers légumes, herbes aromatiques et petits fruits, les semis de radis noirs, de salades et de choux sous la serre, les Journées Européennes du Patrimoine et les 48h Nature en partenariat avec « Racines & Bourgeons », la Maison de l'Eau et de la Pêche et le CPIE, les élèves travaillent au chaud !

Ils s'initient à la vannerie sauvage avec de l'osier et du jonc pour préparer un sapin et des décorations de Noël extraordinaires !



Notre lycée aborde l'année scolaire 2025-2026 avec une dynamique particulièrement encourageante. Le recrutement connaît une nette progression, signe de l'attractivité croissante de nos formations.

Les plateaux techniques entrent dans une nouvelle phase de modernisation grâce à l'arrivée de machines de dernière génération, renforçant ainsi la qualité pédagogique.

La Région Nouvelle-Aquitaine confirme son engagement en investissant dans la réfection de nos ateliers. Cet effort majeur soutient la montée en compétence de nos élèves et la préparation aux métiers de demain. Le début de ces travaux de rénovation est imminent, marquant une étape essentielle pour améliorer les conditions de formation.

Par ailleurs, le parrainage pour l'année 2026 a été officiellement validé avec Bergerat-Monnoyeur Caterpillar, offrant de nouvelles perspectives de partenariat professionnel. Grâce à ces avancées, notre établissement continue de se positionner comme un acteur incontournable de la formation de la maintenance.



LYCÉE AGRICOLE HENRI QUEUILLE

Le Lycée Henri Queuille se mobilise au profit du territoire



L'année 2026 va être particulièrement riche en événements du côté du Lycée Henri Queuille. Les étudiants et enseignants se mobilisent pour proposer aux habitants plusieurs événements en lien avec ses thématiques : la nature, l'environnement, le développement des territoires ruraux et l'agriculture.

Ainsi, le 10 mars se tiendra, à la Ferme du Manus, la deuxième édition du Salon Equip'Nature en partenariat avec les établissements Monédières et le Lycée Marcel Barbanceys, une journée de présentation et de démonstration de matériels et équipements pour les travaux en milieux naturels et ruraux. Puis, du 27 mars au 3 avril 2026, Neuvic s'animera dans le cadre de la deuxième édition de la Semaine de la Ruralité : les étudiants de BTSA Développement et Animation de projets Territoriaux et de BTSA Gestion et Protection de la Nature proposeront, comme l'année dernière, diverses animations à destination des Neuvicois et des habitants des communes alentours.

Cette semaine se clôturera le 1er avril lors de la Fête du Manus, avec notamment un concours de bovins, de dégustation de miels et un troc plantes.

A noter également les deux journées Portes ouvertes du Lycée, le samedi 24 janvier pour les études supérieures et le samedi 7 mars pour toutes les formations. Un événement important pour la forêt se déroulera à l'Ecole Forestière de Meymac : la « Fête de la Forêt », le 21 mars 2026.

Au-delà de proposer des animations sur le territoire, ces dynamiques permettent aux apprenants du lycée d'obtenir de très bons résultats aux examens, qui sont très supérieurs au niveau national.

Des partenariats se sont noués à Neuvic pour proposer aux élèves du secondaire, dès la rentrée 2026, une option équitation avec les Ecuries du Pradeaux, et une option rugby, avec deux équipes féminine ET masculine, en partenariat avec l'USN.

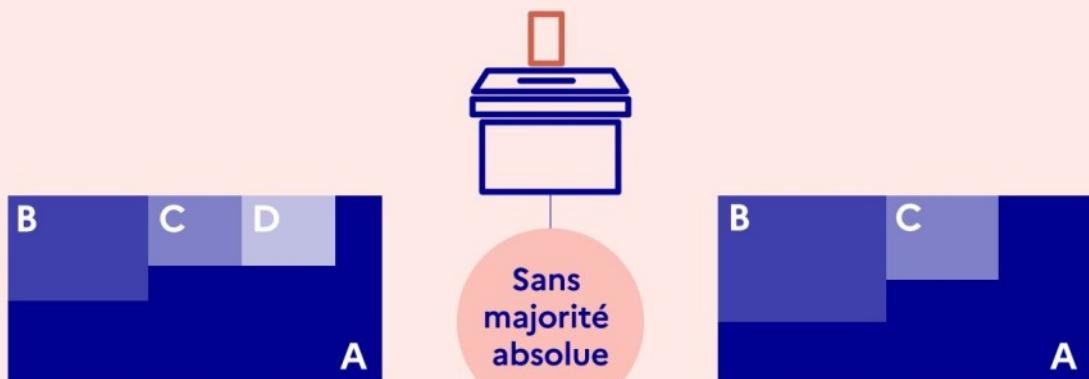
Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme



1^{er} TOUR

La liste A obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés :
 > elle obtient la moitié des sièges (**prime majoritaire**).

Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :
 > liste A
 > listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle).

Mais seules les listes qui ont obtenu **plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se maintenir** (ex. la liste D n'est pas présente au 2nd tour).

Les listes qui ont obtenu **plus de 5 % peuvent fusionner**.

Quelles sont les fonctions du maire ?



Exécutif de la commune



Il exécute les délibérations du conseil municipal



Il exerce des pouvoirs délégués par le conseil municipal



Il prend des arrêtés municipaux



Il représente la commune en justice



Représentant de l'État



Il est officier de l'état civil (naissances, mariages, décès)



Il est officier de police judiciaire



Il organise les élections



Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales



Il est chargé du recensement citoyen



Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune



Quel est le rôle du conseil municipal ?



Le conseil municipal

Le maire et ses adjoints (élus par le conseil municipal)

Les conseillers municipaux

Le conseil règle, par ses délibérations, les affaires de la commune



Vote du budget communal



Création et suppression de services publics et emplois municipaux



Action économique (aide à l'installation d'entreprises)



Action sociale (gestion des crèches, services aux personnes âgées)



Gestion du patrimoine communal (éclairage urbain, dénomination des voies...)



Gestion des écoles maternelles et élémentaires

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

→ Vous avez déménagé récemment ?

Même en cas de changement d'adresse au sein de la commune, il est nécessaire de mettre à

jour votre inscription afin que votre bureau de vote soit correctement attribué.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne sur

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

ou directement en appelant en mairie
Service Elections : 05 55 95 80 16



EAU
NON POTABLE